



« UBÉRISATION » DE LA SÉCURITÉ LES PROFESSIONNELS TIRENT LA SONNETTE D'ALARME

Dématérialisation des services publics, faillite de l'apprentissage digital de la conduite... les professionnels de la formation à la conduite, syndicats et réseaux d'écoles de conduite réunis, s'inquiètent des conséquences dramatiques sur la Sécurité Routière.

Le secteur de la formation à la conduite a connu ces derniers jours une double actualité particulièrement inquiétante :

- La dématérialisation des Services publics doit bientôt permettre aux candidats de s'inscrire en ligne pour constituer leur dossier de demande de permis de conduire. En pratique, cette démarche aura de nombreuses conséquences parmi lesquelles la multiplication des acteurs 100% digitaux.
- Une des principales écoles de conduite en ligne sur le marché, Permis Go, a été placée en redressement judiciaire, laissant plus de 9 000 élèves inscrits sur sa plate-forme (dont les inscriptions ont été payées) dans l'incertitude. Un dépôt de bilan qui symbolise la faillite d'un modèle économique.
- Le leader des plateformes en ligne continue quant à lui son exploitation malgré des pertes abyssales

Face à cette actualité, les professionnels de l'Apprentissage de la conduite se sont regroupés pour réagir :

- Les Syndicats : CNPA et UNIDEC
- Les réseaux d'écoles de conduite : ECF et CER

Ces professionnels appellent conjointement à des manifestations le mardi 18 avril 2017 dans les villes suivantes :
PARIS – TOULOUSE – LYON – NANTES - MARSEILLE

Ces manifestations visent à alerter le Ministère de l'Intérieur, le grand public, MAIS AUSSI ET SURTOUT LES CANDIDATS A L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE sur les conséquences de « l'Ubérisation » de la Sécurité routière :

- **Dématérialisation de l'inscription aux examens**

Conséquences : dossiers frauduleux ou incomplets, multiplication des inscriptions qui vont engorger les services, multiplication des plateformes d'intermédiation qui favorisent les acteurs 100% digitaux.

Proposition des professionnels : tendre vers une dématérialisation maîtrisée, des inscriptions sur des bornes disponibles en Mairie (comme pour les cartes d'identité et les Passeports) ou possibilité d'inscription gratuite via une école de conduite agréée.

- Une formation au Permis de Conduire « ubérisée »

Conséquences : des conditions de travail parfois illégales (auto-entrepreneurs souvent subordonnés, soit du salariat caché, moniteurs sans agrément, annonces illégales sur le web...), des règles différentes selon les acteurs, une concurrence déloyale dans la profession, une diminution inévitable de la qualité de la formation.

Proposition des professionnels : multiplier les contrôles chez TOUS les acteurs de la profession, qualifier ou normer les professionnels, accorder les mêmes règles à tous les acteurs de la profession.

Les professionnels de la conduite tiennent enfin à souligner qu'ils ne sont pas du tout opposés à la digitalisation de leur secteur d'activité. De nombreux acteurs de la profession ont d'ores et déjà pris le pas de cette numérisation de leur métier.

Néanmoins, à quelques jours du 1^{er} tour de l'élection présidentielle, les professionnels interpellent les candidats sur le modèle de la société de demain :

Les taxes et charges qui pèsent sur une école de conduite traditionnelle (sur la base d'un tarif horaire) sont de 75% (taxe professionnelle, loyer, véhicules, TVA...) et de 30% sur une école de conduite en ligne qui travaille avec des auto-entrepreneurs. Connaissez-vous réellement les conséquences de « l'ubérisation » de la sécurité routière ?

- Près de 40 000 formateurs à la conduite seraient alors licenciés, et embauchés comme auto-entrepreneur, donc précarisés.
- L'Etat serait le 1^{er} perdant car il diminuerait fortement ses recettes fiscales
- La qualité de la formation se dégraderait et ferait une victime mortelle : **La sécurité routière.**

**NON LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE NE PEUT SE BRADER !
NON A « L'UBÉRISATION » !**